



Conseil de sécurité

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

New York, le 11 mars 2024

Déclaration lue par Riccarda Chanda
Représentante permanente adjointe de la Suisse auprès des Nations unies à New York

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité. Il est important que le Conseil se penche sur ce thème. Je remercie également la Représentante spéciale Pramila Patten pour son exposé et son rapport.

La violence sexuelle dans les situations de conflit constitue une violation grave du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et peut constituer un crime de guerre voire un crime contre l'humanité.

Il est par conséquent impératif que le Conseil condamne unanimement toutes violences sexuelles liées aux conflits, dans le contexte du conflit au Proche Orient comme dans tous les conflits armés, et agisse pour empêcher qu'elles ne se reproduisent.

La Suisse est profondément choquée par les faits présentés dans le rapport de Madame Patten. Je souhaite exprimer ici toute la sympathie et le soutien de mon pays aux survivantes et aux victimes de ces violences – en premier lieu aux femmes et aux jeunes filles qui les ont subies, et à leurs proches. Nous appelons à ce que la dignité des survivantes et des victimes soit respectée en toute circonstance.

Dès le 7 octobre dernier, nous avons répété à maintes reprises notre ferme condamnation des actes de terreur perpétrés par le Hamas, qui ont fait plus de 1'200 victimes en Israël. Parmi ces victimes, le rapport souligne qu'il « existe des motifs raisonnables de penser » que des violences à caractère sexuel, y compris des viols, des viols collectifs et des faits de torture à caractère sexuel ont été commis à plusieurs endroits. Le rapport fait également état de violences similaires contre les otages. Il est à craindre que de telles violences sont encore subies par les otages toujours en captivité, dont la Suisse n'a eu de cesse d'appeler à la libération immédiate et inconditionnelle.

La Suisse réitère sa condamnation ferme de toute violence sexuelle.

Nous appelons à l'établissement des faits par les organes compétents – comme le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ou la Commission d'enquête – afin de contribuer à l'identification des violations et de leurs auteurs et que ceux-ci ne restent pas impunis. Nous appelons également à ce que le Haut-Commissariat et la Commission d'enquête reçoivent l'accès nécessaire à cette fin.

Des enquêtes doivent être menées sur toutes les violations du droit international commises en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, et leurs auteurs traduits en justice auprès des instances pertinentes. À cet effet, la Cour pénale internationale mène actuellement une enquête sur la situation dans le Territoire palestinien occupé qui couvre tant les faits relevant du 7 octobre que les événements en cours à Gaza et en Cisjordanie.

Monsieur le Président,

La Suisse soutient aussi la recommandation du rapport pour un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza. Un tel cessez-le-feu est nécessaire pour protéger les populations civiles, leur fournir l'aide humanitaire dont elles ont urgemment besoin, et libérer les otages.

L'expertise en matière de violences sexuelles liées aux conflits doit être prise en compte dans la conception et la mise en œuvre de tout accord. La poursuite des hostilités à Gaza s'accompagne en effet d'une augmentation des violences basées sur le genre.

La Suisse condamne le fait que les hostilités continuent de faire de nombreuses victimes civiles à Gaza, dont près de 9'000 femmes. Toujours selon les Nations Unies, 3'000 sont devenues veuves et 95 % des mères n'ont pas assez à manger. Les besoins spécifiques des femmes et filles en matière d'intimité, de sécurité et d'hygiène ne sont pas satisfaits. Elles n'ont pas accès aux services de santé, y compris à la santé sexuelle et reproductive, aux services de protection contre les violences basées sur le genre, et sont confrontées aux formes les plus graves de violence obstétrique.

Nous sommes très préoccupés par les informations contenues dans le rapport concernant les violences sexuelles et basées sur le genre contre des Palestiniennes et Palestiniens dans les lieux de détention, lors de raids dans les maisons et aux points de contrôle à Gaza et en Cisjordanie.

Nous prenons bonne note que ces informations compléteront celles déjà vérifiées par d'autres entités de l'ONU et qu'elles pourront être incluses dans le prochain rapport du Secrétaire général concernant la violence sexuelle dans les conflits armés.

Monsieur le président,

Comme l'a dit la Représentante spéciale Patten : *"L'objectif ultime n'est pas une guerre sans viol. C'est un monde sans guerre"*.

Ce Conseil doit à tout prix mettre fin à la spirale de violence actuelle au Moyen-Orient et relancer un processus de dialogue en vue d'une solution politique à ce conflit.

Dans ce processus, la participation pleine, égale et significative de femmes palestiniennes et israéliennes est essentielle pour contribuer à une solution à deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues dont Gaza fait partie intégrante.

Je vous remercie.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Mr. President,

Thank you for convening this meeting of the Security Council. It is important for the Council to address this issue. I would also like to thank Special Representative Pramila Patten for her briefing and report.

Sexual violence in conflict situations is a serious violation of international humanitarian and human rights law, and can constitute a war crime or even a crime against humanity.

It is therefore imperative that the Security Council unanimously condemn all conflict-related sexual violence, in the context of the Middle East conflict as in all armed conflicts, and act to prevent their recurrence.

Switzerland is deeply shocked by the facts presented in Ms. Patten's report. I would like to take this opportunity to express my country's sympathy and support for the survivors and victims of this violence - first and foremost the women and girls who were subjected to it, and their families. We call for the dignity of survivors and victims to be respected in all circumstances.

Since October 7, we have repeatedly expressed our firm condemnation of the acts of terror perpetrated by Hamas, which have claimed more than 1,200 victims in Israel. Among these victims, the report stresses that there are "reasonable grounds to believe" that sexual violence, including rape, gang rape and sexual torture, was committed in several places. The report also mentions similar violence against hostages. It is to be feared that such violence will continue to be suffered by the hostages still in captivity, whose immediate and unconditional release Switzerland has repeatedly called for.

Switzerland reiterates its firm condemnation of all sexual violence.

We call for the facts to be established by the competent bodies - such as the Office of the High Commissioner for Human Rights or the Commission of Inquiry - to help identify the violations and their perpetrators, so that they do not go unpunished. We also call for the Office of the High Commissioner and the Commission of Inquiry to be given the necessary access for this purpose.

All violations of international law committed in Israel and throughout the Occupied Palestinian Territory must be investigated, and the perpetrators brought to justice before the relevant bodies. To this end, the International Criminal Court is currently conducting an investigation into the situation in the Occupied Palestinian Territory, covering the events of October 7 and those underway in Gaza and the West Bank.

Mr. President,

Switzerland also supports the report's recommendation for an immediate humanitarian ceasefire in Gaza. Such a ceasefire is necessary to protect the civilian population, provide them with urgently needed humanitarian aid, and free the hostages.

Expertise in conflict-related sexual violence must be taken into account in the design and implementation of any agreement. The continuation of hostilities in Gaza is indeed accompanied by an increase in gender-based violence.

Switzerland condemns the fact that hostilities continue to claim numerous civilian victims in Gaza, including almost 9,000 women. According to the United Nations, 3,000 have been widowed, and 95% of mothers do not have enough to eat. The specific needs of women and girls in terms of privacy, safety and hygiene are not being met. They have no access to health services, including sexual and reproductive health, protection against gender-based violence, and face the most serious forms of obstetric violence.

We are very concerned by the information contained in the report concerning sexual and gender-based violence against Palestinians in places of detention, during raids on homes and at checkpoints in Gaza and the West Bank.

We take note that this information will complement the information already verified by other UN entities, and may be included in the Secretary-General's next report on sexual violence in armed conflict.

Mr. President,

As Special Representative Patten said: "The ultimate goal is not a war without rape. It is a world without war".

This Council must at all costs put an end to the current spiral of violence in the Middle East, and relaunch a process of dialogue with a view to a political solution to this conflict.

In this process, the full, equal and meaningful participation of Palestinian and Israeli women is essential to contribute to a solution of two democratic states, Israel and Palestine, living side by side, in peace, within secure and recognized borders of which Gaza is an integral part.

Thank you.